



Madame, Monsieur,

Faisant suite à votre demande d'information concernant votre projet de mise en œuvre d'un hébergement « Gîtes de France », nous avons le plaisir de vous adresser, dans un premier temps, un dossier technique complet.

Ce dossier technique vous permettra de prendre connaissance de :

- la fiche de la demande d'agrément (fiche permettant la visite d'un projet terminé),
- la charte nationale des Gîtes de France,
- des points techniques par la présentation de la grille de classement,
- les aides du conseil général du Haut-Rhin.

Dans un deuxième temps, nous vous invitons à prendre contact avec nos services M. Serge MEZIN ☎ 03 89 20 10 61 afin d'étudier la faisabilité de votre projet. Un entretien préalable au Relais Départemental des Gîtes de France du Haut-Rhin à Colmar permettra de valider votre dossier avant tous travaux, à noter que cet entretien est obligatoire lorsqu'il y a une demande de subvention.

Par ailleurs, si votre hébergement a déjà un label (ex Clévacances), s'il se situe dans un centre urbain, dans un lotissement, si le bâtiment comporte d'autres logements, notre charte ne nous permettra pas le classement sous le label « Gîtes de France ». Merci de bien lire la charte.

Nous vous invitons également à télécharger sur le site Internet du Relais Départemental des Gîtes de France du Haut-Rhin le dossier du guide du créateur : www.alsace-gites68.com (en bas de la page d'accueil, rubrique porteur de projet).

Dans cette attente, nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Serge MEZIN
Directeur adjoint



Demande d'agrément gîte rural de France

(A retourner au relais départemental des Gîtes de France du Haut-Rhin)

1 rue Schlumberger - B.P. 371

68007 COLMAR CEDEX

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Adresse:

Lieu dit :

Code postal : Ville :

Tél : Fax :

Mail :@.....

Souhaite la visite de mon gîte situé à :

Adresse du gîte :

Lieu dit :

Code postal : Ville :

Tél :

Par le relais départemental des Gîtes de France du Haut-Rhin.

Merci de réaliser ci-dessous **un plan d'accès au gîte** (à partir du village).

Qu'est-ce qu'un gîte rural ?



Une maison rien que pour vous...

La maison de vacances idéale pour vous retrouver en famille ou entre amis, en toute saison. Le gîte est une location indépendante, à la semaine (le plus souvent du samedi au samedi), au week-end ou en court séjour à certaines périodes.

Chaque gîte est confortablement équipé pour vous permettre de profiter du charme d'une maison avec pièces à vivre, chambres, sanitaires et cuisine.

- L'environnement, à la campagne, à la mer ou à la montagne, y est de qualité, et privilégie les espaces extérieurs, la tranquillité et le calme.
- L'accueil pratiqué est familial et repose sur une disponibilité, une convivialité, des échanges invitant à la découverte, et sur une générosité favorisant les relations entre propriétaires et vacanciers.
- L'architecture de nos gîtes est aussi variée que les plaisirs que vous y découvrirez : où que vous séjourniez, tous les atouts de la nature et de chaque région seront à votre portée.

La gamme des gîtes que nous vous proposons est large, à partir de 2 personnes et jusqu'à plus de 10 personnes. Certains propriétaires possèdent plusieurs gîtes mitoyens qui peuvent accueillir plusieurs familles souhaitant séjourner au même endroit.

Le classement



Le label de qualité Gîtes de France vous garantit des normes de confort précises (en 1, 2, 3, 4 et 5 épis) et le respect d'une charte nationale. Tous les gîtes ruraux Gîtes de France sont classés en fonction de leur environnement, de leur degré de confort et de leurs services, et reclassés au moins une fois tous les 5 ans. Ils sont le plus souvent revisités en cas de litige.

Quel que soit le classement, vous pourrez trouver dans certains gîtes des équipements ou services complémentaires indiqués dans le descriptif.

🌿: Espace extérieur, salon de jardin ; une salle d'eau et wc jusqu'à 6 personnes, deuxième salle d'eau à partir de 7 personnes ; rôtissoire ou mini-four, table de cuisson, autocuiseur, réfrigérateur, ustensiles de ménage et produits de nettoyage de base, fer à repasser, siège bébé à la demande.

🌿🌿: En plus ou à la place du 1 épi, barbecue (sauf interdiction locale), lave-linge à partir de 6 personnes, mixeur, cafetière électrique, prise d'antenne TV, draps, linge de table et linge de toilette à la demande*.

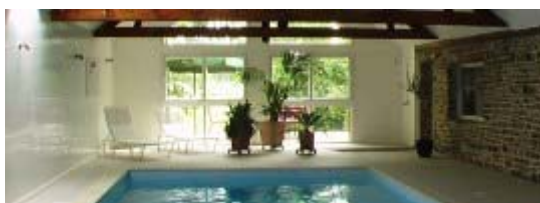
🌿🌿🌿: En plus ou à la place du 2 épis, accès indépendant et jardin privatif, 2 wc à partir de 7 personnes, lave-linge, lave-vaisselle à partir de 5 personnes*, four, TV couleur*, téléphone*; service de ménage à la demande.

🌿🌿🌿🌿: En plus ou à la place du 3 épis, maison de caractère, environnement et décoration intérieure de grande qualité, cheminée ou poêle à bois (sauf dérogation locale) ; four micro-ondes, réfrigérateur avec compartiment conservateur, sèche-linge électrique à partir de 6 personnes.

🌿🌿🌿🌿🌿: En plus ou à la place du 4 épis, parc ou jardin paysager privatif, mise à disposition d'équipement de loisirs (tel que tennis, piscine, sauna ou jacuzzi), garage ou abri couvert ; à partir de 3 personnes, lave-vaisselle et sèche-linge électrique, chaîne hi-fi, magnétoscope.

** à titre dérogatoire, ces équipements ou services peuvent ne pas être présents ou proposés dans certains hébergements ; dans ce cas, leur absence sera signalée dès la réservation du gîte.*

Périodes et tarifs de location



Le prix indiqué correspond au coût global de la location du gîte, selon la saison. C'est un prix à la semaine (du samedi après-midi 16 h au samedi matin 10 h) ou au week-end.

Selon le classement, la fourniture de draps, de linge de maison et le service de ménage peuvent être proposés à la demande.

Le chauffage est très rarement compris dans le prix de location. Toute précision à ce sujet doit être mentionnée dans le contrat de location. Nous vous conseillons de demander au propriétaire une estimation journalière du prix du chauffage.

Week-ends en liberté, enfants

Certains départements proposent en outre la formule du "week-end détente", du vendredi 18 h au dimanche 18 h. Cette formule vous permet de profiter au maximum de votre week-end :



Le gîte est chauffé à votre arrivée, les draps, les produits d'entretien et l'épicerie de base sont fournis, pas de ménage à faire à la fin de votre week-end !

Si vous voyagez avec de jeunes enfants, certains propriétaires vous faciliteront la vie en vous proposant du matériel de puériculture ou des équipements adaptés.

Aides à l'Équipement Touristique en Milieu Rural Département Haut-Rhin

1. Critères de subvention du Conseil Général

Pour les meublés de tourisme 2009

Création (par meublé)

Plafond de l'investissement éligible :	35 000 € HT
Plancher de l'investissement éligible :	10 000 € HT
Taux d'intervention :	20 %
Plafond de la subvention :	7 000 € HT

Modernisation fondamentale (par meublé)

Plafond de l'investissement éligible :	25 000 € HT
Plancher de l'investissement éligible :	6 000 € HT
Taux d'intervention :	20 %
Plafond de la subvention :	5 000 € HT

Aide limitée à 3 meublés par bénéficiaire sur l'ensemble du territoire Alsace

Pour les chambres d'hôtes

Création (par chambre)

Plafond de l'investissement éligible :	15 000 € HT
Plancher de l'investissement éligible :	5 000 € HT
Taux d'intervention :	20 %
Plafond de la subvention :	3 000 € HT

Modernisation fondamentale (par chambre)

Plafond de l'investissement éligible :	10 000 € HT
Plancher de l'investissement éligible :	4 000 € HT
Taux d'intervention :	20 %
Plafond de la subvention :	2 000 € HT

Aide limitée à 5 chambres par bénéficiaire sur l'ensemble du territoire Alsace.

Majoration de 5 points pour les hébergements ayants un label « Tourisme & Handicap ».

Les Fermes Auberges

▮ 20% du montant H.T. des travaux plafonnées à 85 112 €; subvention plafonnée à 17 022 €.

Les Gîtes d'Etape & Séjour

▮ 20% du montant H.T. des travaux plafonnées à 68 937 €; subvention plafonnée à 13 787 €.

Les Campings et les Aires Naturelles de Camping

▮ 25% du montant H.T. des travaux, subvention non plafonnée.

2. Conditions

▮ Location sous le Label Gîtes de France pendant 10 ans ;

3. Les Eléments Constitutifs du Dossier

(Les dossiers seront pris en compte lorsque tous les documents seront fournis)

Le dossier complet vous sera remis après avoir fait votre lettre de demande de subvention (envoi d'une lettre type par mail ou courrier), l'accusé de réception faisant foi du commencement des travaux.

Pour l'obtention du label Gîtes de France, l'approbation de notre structure sera obligatoire et vous invitons à prendre contact pour un rendez vous le directeur adjoint du Relais Départemental des Gîtes de France du Haut-Rhin, M. Serge MEZIN 03 89 20 10 61.

Pièces demandées.

- ▮ Une lettre de demande de subvention
- ▮ Un certificat de propriété
- ▮ Un plan de situation (matrice cadastrale)
- ▮ Un plan des aménagements
- ▮ La charte signée des Gîtes de France
- ▮ 2 relevés d'identité bancaire
- ▮ Les devis de vos travaux de gros œuvres.

4. Les Détails Techniques

- ▮ Ne sont pris en compte que les biens immobiliers,
- ▮ Le calcul du montant total des investissements est basé à la fois sur:
 - Les factures des entreprises
 - Les factures de matériel
- ▮ La subvention n'est octroyée qu'à la réception des travaux et des factures.
- ▮ Le dossier complet devra être déposé à l'ADT 68

Relais Départemental des Gîtes de France du Haut-Rhin
Tél : 03 89 20 10 60/ 61 Mail : gitesdefrance68@tourisme68.com

LE GUIDE DU CREATEUR

N'hésitez pas à télécharger le guide du créateur sur

- www.gites-de-france.fr dans la rubrique « Obtenir le label »
- www.alsace-gites68.com en bas de page rubrique « porteurs de projet »

